

La Provence

COMMUNICATION

PUBLI INFORMATION - Ce supplément a été réalisé conjointement par la Provence Médias et les Hôpitaux de Provence - Textes Solène Penhoat - Graphiste Isabelle Mailly



Hôpitaux de Provence

Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône

S'ASSOCIER POUR MIEUX SOIGNER

Ne pas jeter sur la voie publique



L'organisation du système de santé constitue un des principaux enjeux de notre époque. C'est pour favoriser la coopération entre les établissements publics que la loi de modernisation du système de santé de 2016 a conçu les Groupements hospitaliers de territoire (GHT). Ils ont pour objectif de garantir l'accès aux soins pour tous en proposant un projet médical conforme aux besoins de la population.

Dans les Bouches-du-Rhône, le GHT des Bouches-du-Rhône regroupe, sous le label « Hôpitaux de Provence », treize établissements représentant plus de 9600 lits et places pour un territoire de deux millions d'habitants. Il s'agit de l'un des plus importants de France. Par leur projet médical parta-

gé et la mutualisation des moyens, les Hôpitaux de Provence apportent la garantie que l'offre de soins correspond aux besoins de la population : une prise en charge partagée et graduée en fonction des pathologies. Il porte sur toutes les activités et organise une offre de proximité et de recours. Les Hôpitaux de Provence développent de nouveaux modes de prise en charge : chirurgie ambulatoire, télé médecine, hospitalisation à domicile.

Ce supplément dédié aux Hôpitaux de Provence vous présente, de façon très concrète, comment ce groupement contribue à fluidifier les filières de soins et à apporter une réponse adaptée à chaque patient, tenant compte de sa pathologie, de son profil et de son lieu de résidence.

Les Hôpitaux de Provence des Bouches-du-Rhône : 13 établissements

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE MARSEILLE (AP-HM)
CENTRE GÉRONTOLOGIQUE DÉPARTEMENTAL MONTOLIVET
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL AIX-PERTUIS
CENTRE HOSPITALIER ALLAUCH
CENTRE HOSPITALIER AUBAGNE
CENTRE HOSPITALIER LA CIOTAT
CENTRE HOSPITALIER ARLES
CENTRE HOSPITALIER MARTIGUES
CENTRE HOSPITALIER SALON-DE-PROVENCE
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EDOUARD TOULOUSE
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ MONTPELLIER
CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ VALVERT
HÔPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE
(TARASCON, BEAUCAIRE)
L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES LAVERAN,
GÉRÉ PAR L'ARMÉE, EST ASSOCIÉ AU GHT.



Jean - Olivier ARNAUD,
Directeur Général de l'AP-HM,
Établissement support des Hôpitaux de Provence

vie et les ressources humaines dont il dispose, plus de 3000 médecins et 24000 personnels.

Le groupement hôpitaux de Provence a la volonté de renforcer les liens de collaboration entre les équipes médicales et soignantes dans toutes les disciplines, médecine, chirurgie et obstétrique, au service des patients.

À travers la faculté des sciences médicales et para médicales, ils contribuent à la formation des futurs médecins, infirmières et autres métiers de la santé.

Enfin la présence de l'APHM, centre hospitalier universitaire régional, permet l'accès de tous à l'innovation médicale ainsi qu'aux bénéfices de la recherche en santé.



Professeur Dominique ROSSI,
Président de la Commission Médicale
d'Établissement de l'AP-HM,
Président du collège médical
Hôpitaux de Provence

La création du GHT des Bouches-du-Rhône, baptisé « Hôpitaux de Provence », a pour objectif de fédérer les hôpitaux publics afin de proposer aux citoyens une offre de soin coordonnée, structurée et lisible.

Chacun, quel que soit son lieu de résidence dans le Département, doit avoir accès à la même offre de soin. Ce qui se soit pour des pathologies simples ou complexes nécessitant une prise en charge innovante et un plateau technique sophistiqué.

Pour cela les responsables médicaux des Hôpitaux de Provence ont constitué un collège médical et établi un projet médical partagé élaborant ainsi des filières de prise en charge pour les malades.

L'APHM, établissement support des hôpitaux de Provence met à disposition de tous les hôpitaux publics du département son plateau technique, de recherche et d'innovation.

Les liens entre les hôpitaux du département se renforcent, chacun apportant ses compétences et son dynamisme. Pour construire ce réseau au service de nos malades, deux éléments sont essentiels : des postes médicaux partagés (le médecin travaille sur deux hôpitaux différents) et un système d'information communicant (le dossier médical du malade peut circuler entre médecins d'hôpitaux différents). La notion de territoire de santé devient réaliste au service de tous nos concitoyens.



Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône

Hôpitaux des Portes de Camargue

448 Lits & places

**Centre Hospitalier
de Salon-de-Provence**

440 Lits & places

1124 Accouchements

39 685 Passages aux urgences

**Centre Hospitalier
Intercommunal d'Aix Pertuis**

944 Lits & places

2472 Accouchements

83 652 Passages aux urgences

Centre Hospitalier Montperrin

Établissement public de santé mentale

**Centre Hospitalier
d'Allauch**
345 Lits & places

**Centre G rontologique
D partemental
de Montolivet**

578 Lits & places

**Centre Hospitalier
Edmond Garcin d'Aubagne**

384	Lits & places
813	Accouchements
41 556	Passages aux urgences

**Centre Hospitalier
de La Ciotat**

358 Lits & places

927 Accouchements

25 131 Passages aux urgences

Centre Hospitalier Édouard Toulouse
Établissement public de santé mentale

546 Lits & places

PATIENTS PRIS EN CHARGE :
Enfants **2 391** / Adultes **9 043**

**Assistance Publique Hôpitaux
de Marseille (APHM)
Centre Hospitalier Universitaire**

3288	Lits & places
5580	Accouchements
230 330	Passages aux urgences

Centre Hospitalier Valvert
Établissement public
de santé mentale

314 lits & places

PATIENTS PRIS EN CHARGE :
Enfants **2 844** / Adultes **5 628**

**Hôpital d'instruction
des Armées de Lavéran**

224 Lits & places

22 951 Passages aux urgences

**Centre Hospitalier
de Martigues**

617 Lits & places

1883 Accouchements

48 097 Passages aux urgences

Centre Hospitalier d'Arles

617 Lits & places

969 Accouchements

35 238 Passages aux urgences

Légende pictogrammes :

-  Accouchement
-  Urgences
-  Santé mentale
-  Lits Soins de Suite et de Réadaptation à orientation gériatrique, USLD, EHPAD

HOPITAUX DE PROVENCE

9 643
Lits & places

95 192
Interventions chirurgicales
au bloc opératoire

13 768
Accouchements

526 640
Passages aux urgences

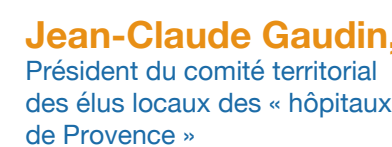
3 082 Médecins

24 116
Personnel non Médical

RESSOURCES HUMAINES

En ma qualité de Président du comité territorial des élus locaux, je suis particulièrement heureux de saluer la nouvelle identité du groupement hospitalier et universitaire des Bouches du Rhône, Hôpitaux de Provence.

Ayant contribué personnellement à sa création en 2016, je mesure le chemin parcouru en trois ans et je tiens à saluer l'engagement au quotidien de l'ensemble des médecins et des personnels des hôpitaux publics des Bouches du Rhône, pour assurer sur l'ensemble du territoire, 24H sur 24 et 365 jours par an, une prise en



En ma qualité de Président du comité territorial des élus locaux, je suis particulièrement heureux de saluer la nouvelle identité du groupement hospitalier et universitaire des Bouches du Rhône, Hôpitaux de Provence.

Ayant contribué personnellement à sa création en 2016, je mesure le chemin parcouru en trois ans et je tiens à saluer l'engagement au quotidien de l'ensemble des médecins et des personnels des hôpitaux publics des Bouches du Rhône, pour assurer sur l'ensemble du territoire, 24H sur 24 et 365 jours par an, une prise en charge de qualité et des soins coordonnés.

Je souhaite un plein succès à cette jeune institution au service des Provençaux.



Maryse Joissains Masini,
Maire d'Aix-en-Provence
Président du conseil de territoire du Pays d'Aix
Président du conseil de surveillance du Centre
Hospitalier Intercommunal Aix-Pertuis

La mise en place du GHT 13 a été initialement accueillie avec circonspection par le Centre Hospitalier du Pays d'Aix et moi-même.

Aujourd'hui, au travers notamment du projet médical partagé du territoire, qui permettra aux patients aixois d'accéder au meilleur de l'offre publique hospitalo-un-

Le chemin à parcourir reste important. La mobilisation des professionnels de santé et des administrateurs hospitaliers permettra, j'en suis convaincue, aux hôpitaux publics membres du GHT, de continuer à offrir le meilleur à la population du Pays d'Aix.



Georges Léonetti,
Doyen de la faculté de médecine de Marseille

La Faculté des sciences médicales et paramédicales est directement concernée par l'évolution du groupement hospitalier de territoire, qui a choisi de s'appeler « Hôpitaux de Provence – Groupement Hospitalier universitaire des Bouches du Rhône.

En effet, la quasi-totalité des internes en médecine sont accueillis et formés par les établissements publics de santé des Bouches du Rhône et des départements voisins : plusieurs centaines de ser-

grande partie des futurs professionnels de santé paramédicaux sont aussi accueillis en stage dans ces établissements.

Enfin la Faculté est partie prenante, aux côtés de l'APHM, des accords d'association conclus avec les autres groupements qu'il s'agisse des Alpes de Haute Provence, des Alpes du Sud, du Var ou du Vaucluse, qui portent notamment sur l'enseignement et la recherche : c'est dire tout l'intérêt qui est le sien pour la réussite des Hôpitaux de Provence.



Garantir la permanence des soins à tous les âges de la vie

Les hôpitaux publics doivent garantir la permanence des soins à tous les âges de la vie et dans toutes les situations y compris les urgences. C'est le cœur de leur mission de service public. L'organisation des Hôpitaux de Provence favorise la constitution de filières de soins cohérentes et adaptées aux besoins du patient.



PHOTO APHM

Urgences, une filière vitale

« La filière urgences est au cœur d'une démarche de coopération menée dans le cadre des Hôpitaux de Provence », explique Joëlle Vanneyre, chef du pôle urgences d'Aix/Pertuis. « Les Hôpitaux de Provence ont entamé, précocement, une réflexion afin d'optimiser la prise en charge des patients ». Une des premières réalisations concrètes réside dans le redécoupage et la redistribution de certains secteurs d'intervention des Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR), permettant une couverture plus efficiente du territoire, avec, à titre d'exemple le déploiement d'une seconde antenne SMUR à Aix-en-Provence, d'une nouvelle équipe SMUR à la Ciotat et d'un secteur d'intervention élargi pour le SMUR Pertuis.

Autre avancée, une harmonisation de la gestion des lits. « Certains établissements, comme Aix-en-Provence, disposent, depuis deux ans, d'une gestionnaire de lits qui contribue à fluidifier les parcours patients. Une réflexion commune à l'échelle des Hôpitaux de Provence permet de gagner en efficacité », souligne Joëlle Vanneyre. « Les Hôpitaux de Provence permettent d'apporter une réponse concertée lorsque les hôpitaux sont sous tension, notamment dans le cadre de situations sanitaires exceptionnelles : afflux importants de victimes, situations épidémiques, catastrophes naturelles ou attentat ». « Les urgences sont de plus en plus sollicitées. A titre d'exemple, le centre hospitalier de Martigues reçoit 48 000 patients par an contre

20 000 il y a trente ans. Et les effectifs n'ont pas augmenté selon la même cadence », ajoute le Dr Stéphane Luigi, responsable du service des urgences de Martigues et copilote de la filière Urgences des Hôpitaux de Provence. « Les Hôpitaux de Provence favorisent les échanges entre les praticiens des différents établissements, l'harmonisation des procédures et des pratiques ainsi que les formations ». Au final, les Hôpitaux de Provence profitent avant tout au patient. En favorisant le rapprochement des compétences médicales et des plateaux techniques, ils contribuent à lutter contre les inégalités territoriales en termes de santé publique, permettant aux habitants de tout le territoire de bénéficier d'une prise en charge équitable.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

L'Équipe Mobile Cognition et Comportement, un dispositif pilote

La prise en charge des personnes âgées, toujours plus nombreuses, constitue un enjeu pour le système de santé. Les Hôpitaux de Provence se sont organisés en filières de soins coordonnées. Exemple d'une coopération réussie, l'Équipe Mobile Cognition et Comportement.

Dr Caroline Franqui, gériatre, responsable de l'EMC2

« L'EMC2 est un dispositif pilote, financé par l'Agence Régionale

de Santé. Depuis mai, cette équipe mobile se rend au domicile de patients présentant des troubles du comportement liés à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie apparentée, pour une évaluation et une prise en charge spécialisées. Elle intervient dans tout Marseille. L'EMC2 est rattachée au Centre Gériatrique Départemental ; elle est composée de médecins, d'infirmiers, d'une neuropsychologue et d'une assistante sociale. Nous nous sommes inspirés de l'équipe mobile des Hôpitaux de Lyon. Notre objectif est d'agir le plus tôt possible lorsqu'un patient présente un trouble du comportement, afin de proposer des solutions favorisant son maintien à domicile et, nous l'espérons, éviter une hospitalisation en

urgence. Cette équipe permet au patient de rester dans son lieu de vie, alors qu'il est instable sur le plan comportemental, et nous permet de proposer des soins adaptés à son environnement humain et matériel. Nous apportons, également, un soutien aux aidants. Nous n'intervenons pas à la place des professionnels de santé habituels mais en complément, afin d'apporter notre expertise et de fluidifier le parcours du patient. La prise en charge des personnes âgées devant être pluridisciplinaire et globale, nous travaillons de concert avec le médecin traitant et les autres équipes intervenant à domicile, ainsi qu'avec la Plateforme Territoriale d'Apui. Telle est la démarche que nous mettons en œuvre au sein des Hôpitaux de Provence. »

MATERNITÉS



Un réseau pour une prise en charge optimisée

En 2018, plus de 13 000 bébés ont vu le jour dans une des neuf maternités des Hôpitaux de Provence, soit la moitié des naissances du département. La constitution du Groupement Hospitalier de Territoire a renforcé les réseaux et la coopération entre les établissements afin d'apporter, pour chaque grossesse, un suivi optimal en fonction du lieu de vie de la future maman et du type de grossesse, classique ou pathologique.

« Depuis 1998, les maternités sont classées en trois grands groupes en fonction du type de soins qu'ils proposent : les maternités de type 1 accueillent les futures mamans dont la grossesse et, a priori, le déroulement de l'accouchement ne présente aucun risque... c'est-à-dire la majorité. Les établissements de type 2, qui possèdent un service de néonatalogie ou de soins intensifs néonataux sur place, peuvent accueillir des bébés prématurés à partir de 33 semaines. Enfin, les établissements de type 3 disposent d'un service de réanimation néonatale et sont spécialisés dans le suivi des grossesses pathologiques (grande prématurité, pathologies fœtales ; pathologies maternelles telles que l'hypertension ou le diabète) », explique le Pr Claude d'Ercole, chef du pôle femmes-parents-enfants de l'AP-HM. Les « Hôpitaux de Provence organisent pour le secteur public ce réseau avec quatre maternités de type 1, trois de type 2 et deux de type 3, afin d'assurer la meilleure coordination des soins. Les maternités de type



3 sont les centres de référence et d'expertise. Les patientes peuvent bénéficier de consultations pré et post-natales, d'échographies et d'un accompagnement à la naissance dans leur établissement de proximité et accoucher chez nous en cas de besoin, y compris si elles étaient suivies dans le secteur privé avec lequel l'organisation et les liens sont identiques. Un tiers des grossesses prises en charge à la Conception ou l'hôpital Nord est considéré comme pathologique.

Outil d'une coopération ren-

forcée, les Hôpitaux de Provence offrent aux maternités du département des outils supplémentaires, comme les postes d'assistants à temps partagé, qui interviennent sur deux établissements ou une certaine mutualisation des ressources », complète le Pr Florence Bretelle, présidente du réseau Méditerranée de périnatalité. « Les gynécologues-obstétriciens et les pédiatres des Hôpitaux de Provence travaillent de concert, en vue d'améliorer la qualité des soins pour les futures mamans et les nouveaux-nés ».

La Ciotat, hôpital ami des bébés

Organiser des soins autour des rythmes biologiques du nouveau-né et de la mère ; répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille tout en assurant la sécurité médicale ; apporter un soutien aux parents pour leur permettre d'acquiescer progressivement une autonomie : tels sont les engagements que respectent les établissements certifiés «Hôpital Amis

Des Bébé» (HAB), un label mis en place, depuis 1991, par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'UNICEF. La Ciotat est la seule maternité des Bouches-du-Rhône à détenir ce label. Une expérience qui inspire le centre hospitalier d'Aubagne qui souhaite aussi s'inscrire dans la démarche.

Les maternités des Hôpitaux de Provence

- Type 1 : Arles, Aubagne, La Ciotat et Pertuis
- Type 2 : Aix-en-Provence, Martigues, Salon-de-Provence
- Type 3 : La Conception, Hôpital Nord.

De la proximité à l'expertise

En favorisant la mutualisation des moyens, les Hôpitaux de Provence permettent aux patients d'accéder à une prise en charge partagée et graduée en fonction de leur pathologie, de leur profil et de leur lieu de vie. La coopération territoriale concrétisée dans le cadre des Hôpitaux de Provence leur permet ainsi de bénéficier de consultations proches de leur domicile, associées à un accès à un plateau technique ultramoderne.



IMAGERIE MÉDICALE Une richesse à partager

PHOTOS AP-HM

Pour que les Hôpitaux de Provence constituent un outil de coopération efficace, il est nécessaire de renforcer le partage des données médicales et notamment des actes d'imagerie. Un préalable pour que les patients puissent tous accéder à un plateau technique qualitatif où qu'ils résident dans le département.

« La médecine d'aujourd'hui ne peut pas se concevoir sans l'imagerie. Celle-ci est au cœur du diagnostic de beaucoup de pathologies, elle permet leur suivi et a même parfois des visées thérapeutiques avec la radiologie interventionnelle. La prise en charge des patients ne peut être adaptée que si les médecins accèdent en temps réels à tous les examens d'imagerie dont ils ont besoin », explique le Pr Pierre Champsaur, radiologue et pilote de la filière imagerie des Hôpitaux de Provence. « C'est la raison pour laquelle la création des Hôpitaux de Provence a entraîné une réflexion collégiale sur l'imagerie ». Sept

des treize établissements des Hôpitaux de Provence réalisent des actes d'imagerie. A elle seule, l'AP-HM réalise 420 000 examens d'imagerie par an. C'est d'ailleurs l'un des rares établissements de santé à disposer du statut d'hébergeur de données de santé délivré par le ministère de la Santé. « Nous allons donc développer un Webservice permettant à chaque établissement d'archiver ses examens et de les partager aisément. Pour le moment, seul l'hôpital d'Aubagne bénéficie d'un archivage commun. Nous visons l'harmonisation pour 2020. Cet archivage et ce partage nous permettent également l'ouverture en consultation des examens d'imagerie à la médecine de ville. »

Les Hôpitaux de Provence s'appuient également sur les avancées de la téléradiologie, c'est-à-dire la consultation et l'interprétation d'examens radiologiques à distance. « La téléradiologie est particulièrement utile pour les praticiens des centres hospitaliers, qui obtiennent ainsi, rapidement, une réponse d'expert », explique le Dr Marryannick Bryselbout,



chef du pôle imagerie au centre hospitalier d'Aix-en-Provence et co-pilote de la filière. « La mutualisation des moyens permet aussi d'optimiser la permanence des soins et les filières de prise en charge en urgence comme les accidents vasculaires cérébraux à l'échelle du territoire ».

« À terme, la filière imagerie des Hôpitaux de Provence doit permettre l'accès à l'imagerie d'urgence comme à l'expertise de référence pour tous les patients des territoires en unissant nos forces, grâce à un réseau numérique et humain territorial », conclut le Pr Pierre Champsaur.

RÉHABILITATION AMÉLIORÉE APRÈS CHIRURGIE : une approche globale du patient

En favorisant le rapprochement entre les praticiens, les Hôpitaux de Provence contribuent à la diffusion d'une médecine innovante, tournée vers le patient. La Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie (RAAC) est un mode de prise en charge qui se développe au sein des Hôpitaux de Provence.

Initiée à compter de 1995 par le Pr Henrik Kehlet, un chirurgien danois, la Réhabilitation améliorée après chirurgie vise à prendre toutes les mesures pour qu'une intervention s'avère le moins agressive possible. « La RAAC est une approche de prise en charge globale du patient, favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie. Les études prouvent que la RAAC améliore la satisfaction des patients, qu'elle réduit les complications et qu'elle leur permet de récupérer plus vite », assure le Dr Amine Brek, chirurgien digestif au Centre hospitalier d'Arles. « Nous avons mis en œuvre la RAAC dans notre établissement pour la chirurgie colorectale. Nous travaillons aujourd'hui à l'obtention du label GRACE (Groupe francophone interdisciplinaire de Réhabilitation Améliorée en chirurgie) qui reconnaît l'excellence des procédures mises en œuvre. A terme, nous escomptons déployer la RAAC dans toutes les spécialités, pour tous les patients. La RAAC requiert beaucoup d'anticipation et de coordination afin de rendre le patient acteur de son intervention. Démarche d'amélioration des pratiques, elle nécessite une réorganisation des soins et des efforts combinés au sein d'une équipe pluri professionnelle. Le GHT constitue un outil positif pour la mise en place de la RAAC dans d'autres établissements, en favorisant les échanges entre professionnels



PHOTOS AP-HM



de santé et les partages d'expérience. L'équipe de chirurgie digestive du centre hospitalier d'Arles est motivée pour accompagner les structures

hospitalières qui souhaitent promouvoir cette démarche, bénéfique pour le patient. »



FILIÈRES COORDONNÉES ET POSTES PARTAGÉS Garantir la continuité de la prise en charge

Les Hôpitaux de Provence facilitent les postes partagés : concrètement, un médecin peut ainsi répartir son temps entre deux établissements. Ce mode d'organisation favorise le dialogue entre les établissements et la continuité de la prise en charge des patients. Deux praticiens partagent avec nous leur expérience.



Dr Harry Toledano,
praticien hospitalier,
urologue

« Je partage mon temps de praticien hospitalier entre le service du

Professeur Rossi de l'Hôpital Nord et le centre hospitalier de Martigues. C'est grâce aux temps partagés que cette spécialité peut être à nouveau proposée à Martigues. Le centre hospitalier de Martigues dispose d'un plateau technique moderne. Il possède même un laser HoLEP utilisé pour des interventions sur la prostate. Près de 85 % des patients qui consultent sont traités sur place, pour des résections de vessie, des utérosopies, des calculs... En cas de pathologie plus complexe, par exemple de cancer, je réalise l'intervention à l'Hôpital Nord. Les

patients profitent ainsi des dernières technologies comme le robot chirurgical Da Vinci ou les ultrasons focalisés de haute intensité, une technique peu invasive utilisée dans le traitement des cancers de la prostate localisés. Les Hôpitaux de Provence favorisent de tels partenariats et la mutualisation des moyens. Les praticiens hospitaliers à temps partagé génèrent du lien entre les établissements. Une telle organisation repose sur des échanges gagnants/gagnants pour le plus grand bénéfice des patients ».



Dr Aude Ferran,
assistante spécialisée
en nutrition

« Agée de 30 ans, j'étudie la médecine depuis douze ans. Pour débiter ma vie de médecin, j'ai choisi de me spécialiser en nutrition. De novembre 2017 à novembre 2019, j'occupe un poste d'assistante spécialisée partagé entre l'Hôpital Nord et le centre hospitalier de Martigues. Je me consacre notamment à la prise en charge de la chirurgie bariatrique.

L'organisation en GHT et les postes à temps partagé permettent d'harmoniser les pratiques entre les établissements, de maximiser les échanges entre praticiens et de faciliter le suivi des patients. Ces derniers ont ainsi la garantie de bénéficier d'une qualité de soins optimisée et d'un haut niveau d'expertise et de technicité si leur situation le requiert ».



Une filière mieux coordonnée pour le bénéfice des patients

 La psychiatrie et la santé mentale constituent un enjeu majeur de santé publique et l’une des priorités des Hôpitaux de Provence. Afin de favoriser une prise en charge équitable, la psychiatrie est organisée en 26 secteurs couvrant tout le territoire. Les Hôpitaux de Provence favorisent la coopération et développent des pôles d’expertises mobilisables au bénéfice des patients.



PHOTO AP-HM

Dépression, schizophrénie, bipolarité, autisme... un Français sur trois sera, un jour dans sa vie, concerné par une pathologie mentale. A l’échelle du pays, deux millions de personnes sont soignées chaque année, pour un coût évalué à 80 milliards d’euros. Sur le territoire des Hôpitaux de Provence, sept établissements plus l’Hôpital des armées de Laveran associé au GHT - Hôpitaux de Provence, comptent des unités de psychiatrie.

« Dans le cadre de ses missions de service public, l’hôpital public doit prendre en charge toutes les pathologies mentales, y compris les plus complexes comme la schizo-

phrénie, qui concerne 1 % de la population », explique le Dr Thierry Bottai, chef de pôle psychiatrie à l’hôpital de Martigues et copilote de la filière pour les Hôpitaux de Provence. « Mais la dotation en lits est très insuffisante. Ainsi, les hôpitaux publics des Bouches-du-Rhône ne comptent que 1 000 lits d’hospitalisation contre 1 600 lits pour le privé. Une répartition qui dénote : sur le plan national, le public dispose en général de 80 % des lits ».

Dans ce contexte, les Hôpitaux de Provence constituent une opportunité d’optimiser les moyens existants afin de mieux prendre en charge les patients. « Dès la création des Hôpitaux de Provence, les

professionnels de santé ont exprimé leur volonté de faire de la psychiatrie une filière prioritaire. Les échanges, les concertations favorisent l’enrichissement mutuel », indique le Dr Françoise Antoni, chef de service à Montperrin et copilote de la filière. « Le projet médical partagé permet à la fois d’apporter une réponse de proximité aux patients, en nous basant sur les 26 secteurs qui maillent le territoire mais aussi de mettre en œuvre des réponses spécifiques pour certains publics. C’est ainsi que nous pouvons nous appuyer sur la filière géranto-psychiatrique de Valvert dédiée aux personnes âgées, les unités de prise en charge de l’autisme ou encore sur les structures dédiées aux adolescents ».

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE Au nom des enfants

La psychiatrie infanto-juvénile concerne les enfants, de la naissance à l’âge adulte. Elle impose de prendre en considération les spécificités de chaque classe d’âge. Les Hôpitaux de Provence s’appuient sur des structures complémentaires.

« Si l’adulte peut être considéré comme une personne construite, l’enfant est une personne en construction. Il est donc essentiel de lui apporter, dès le plus jeune âge, le suivi dont il a besoin sur tous les champs de la santé et notamment en santé mentale », souligne le Dr Tiphaine Krouch, pédopsychiatre au centre hospitalier Valvert. Articulés autour de huit inter-secteurs, les Hôpitaux de Provence visent à apporter une réponse de proximité au niveau d’expertise attendu, tout en tenant compte des besoins de chaque classe d’âge. A titre d’exemple, rien que pour les adolescents, l’hôpital Salvator à Marseille comprend ainsi une unité d’hospitalisation de dix lits pour les troubles du Comportement alimentaire (TCA) et les troubles anxiodé-



PHOTO AP-HM

pressifs sévères, un hôpital de jour pour les troubles du comportement alimentaire et un autre pour les anxieux sévères, un secteur de consultations spécialisées, un centre expert Asperger ou encore un service d’accompagnement et d’insertion professionnelle pour les jeunes autistes. L’ancrage avec la scolarité est essentiel. « La création des Hôpitaux de Provence a confirmé la nécessité de développer notre mis-

sion de recours et d’expertise de niveau 3 en lien avec les autres partenaires », confie le Pr David Da Fonseca, chef de service à l’hôpital Salvator et chef du pôle de psychiatrie pédopsychiatrie et d’addictologie de l’AP-HM. « Le projet médical partagé constitue un outil efficace pour favoriser la concertation entre les établissements et apporter conjointement des réponses innovantes et adaptées ».

AUTISME Une prise en charge maillée sur le territoire

Les Hôpitaux de Provence ont développé des unités innovantes afin de mieux prendre en charge l’autisme, trouble du neurodéveloppement, caractérisé par des difficultés de l’apprentissage social et de la communication. La réflexion à l’échelle des Hôpitaux de Provence permet d’améliorer l’accompagnement des autistes et de leur famille.

« La prévalence de l’autisme est très élevée, puisqu’elle concernerait une naissance sur cent. Plus la prise en charge est précoce, plus elle s’avère efficace. Elle requiert un diagnostic efficient et des structures adaptées au profil du patient, mais aussi à son âge, l’autisme pouvant concerner des bébés, des enfants, des adolescents ou des adultes », explique le Pr François Poinso, pédopsychiatre à l’hôpital Sainte-Marguerite et directeur du Centre Ressources Autisme PACA.

Certains établissements constituent des structures de référence dans la prise en charge de l’autisme. Sainte-Marguerite qui abrite le Centre Ressources Autisme PACA compte ainsi des unités de soins précoces pour les enfants de zéro à sept ans, d’autres adaptées aux enfants entre sept et treize ans, en partenariat avec l’Éducation nationale ainsi que l’Équipe de référence pour l’évaluation des



PHOTO AP-HM

adolescents et du syndrome d’Asperger à Salvator. Le centre hospitalier de Valvert abrite, quant à lui, l’Équipe de référence pour l’évaluation de l’autisme en pédopsychiatrie, une unité de prévention et de dépistage précoce pour les bébés à risques autistiques ou encore l’Oasis, un hôpital de jour pour les adolescents. Autre entité spécifique, les Makaras. « Cette unité mobile repère, évalue et diagnostique les adultes autistes afin d’optimiser leur prise en charge, de faciliter leur orientation et d’accompagner les familles », indique le Dr Raphaël Curti, le médecin référent des Makaras.

« Le GHT - Hôpitaux de Provence nous permet d’exploiter ces expertises pour harmoniser les pratiques et proposer aux familles des parcours de soins pertinents », assure le Dr Gaëlle Broder, chef du service d’évaluation et de soins de l’autisme au centre hospitalier de Valvert. « Face au désarroi des familles et à la précarité qu’engendre une pathologie comme l’autisme, il est nécessaire que les structures publiques apportent une réponse concertée et homogène en dépit du manque de moyens. C’est ce que nous essayons aujourd’hui de construire ».

La psychiatrie adulte, des pathologies très diverses

La psychiatrie adulte prend en charge des pathologies très diverses. La dépression impacte une personne sur cinq au cours de sa vie, trois millions de Français en souffrent. Les troubles bipolaires, autrefois appelés psychose maniaco-dépressive concernent 3 à 4 % de la population. Les Hôpitaux de Provence prennent aussi en charge les urgences psychiatriques et les psycho-traumatismes en cas d’accident grave, comme celui de la rue d’Aubagne, d’attentats, ou encore les

populations migrantes. Les établissements des Hôpitaux de Provence développent également des unités de réhabilitation psychosociale afin de remettre dans le milieu, dit ordinaire, des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Les équipes psychiatriques interviennent aussi pour les soins aux détenus, dans les prisons, les services hospitaliers ou au sein de l’Unité hospitalière spécialement aménagée (UHSA).